

 **DURÉE**  
1 journée (7h00)

 **DATE(S)**  
à définir

 **HORAIRES**  
à définir

 **LIEU**  
au CDGFPT88

# FRH5 - Initiation aux statuts de la Fonction Publique Territoriale



## OBJECTIF

**A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :**

Comprendre les grands principes des statuts de la Fonction Publique Territoriale  
Identifier les différentes catégories d'agents et leurs particularités  
Appréhender les droits et obligations des fonctionnaires territoriaux  
Connaître les mécanismes de carrière et de rémunération dans la FPT



## PUBLIC VISÉ

Élus locaux récemment élus ou prenant leurs fonctions, agents débutants ou nouvellement recrutés dans la Fonction Publique Territoriale, responsables de service et encadrants découvrant le statut de la FPT



## PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation.



## CONTENU

- 1- Introduction aux statuts de la FPT
  - Historique et cadre juridique des statuts
  - Les trois fonctions publiques : différences et spécificités
- 2- Les catégories d'agents
  - Catégories A, B, et C : missions, responsabilités et champs d'action
  - Différences entre titulaires, contractuels et vacataires
- 3- Les droits et obligations des agents territoriaux
  - Droits fondamentaux : droit à la formation, droit syndical, protection sociale
  - Obligations : devoir de neutralité, respect du devoir de réserve, disponibilité



## CONTENU (suite)

### 4- Gestion des carrières dans la FPT

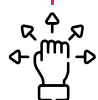
- Principes d'avancement : avancement d'échelon et de grade
- La mobilité : mutations et détachements

### 5- Rémunération et régime indemnitaire

- Structure de la rémunération : traitement indiciaire, primes et indemnités
- Introduction au régime indemnitaire (RIFSEEP)

### 6- Études de cas et échanges pratiques

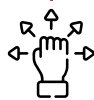
- Analyse de situations concrètes
- Questions-réponses avec les participants



## MOYENS

### Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques (supports écrits et diaporama)
- Études de cas concrets et mises en situation
- Échanges interactifs entre participants et formateur



## MOYENS (suite)

### Moyens techniques :

Salle équipée : ordinateurs, vidéoprojecteur, paperboard, connexion internet  
Supports pédagogiques remis aux participants

### Moyens d'encadrement :

Divers intervenants en charge du thème abordé  
Formation animée par des spécialistes des statuts et carrières au sein de la FPT

### Moyens permettant le suivi et l'évaluation de la formation :

#### *Suivi de l'exécution :*

Signature de la liste d'émargement par 1/2 journée

#### *Évaluation et certification le cas échéant :*

Signature de la feuille d'émargement par demi-journée  
Questionnaire de satisfaction  
Attestation de fin de formation  
Quiz d'évaluation des connaissances acquises



## MODALITÉ DE DÉROULEMENT

En présentiel